



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Déclaration sans suite

---

**OBJET : Arrêté de déclaration sans suite relatif au marché de Maitrise d'oeuvre pour l'aménagement du centre technique municipal**

**ARRETE N° A-22-557  
EN DATE DU 19/10/2022**

**Madame le Maire de la Ville de Vincennes, Vice-Présidente du Territoire Paris Est Marne & Bois,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique, notamment l'articles R. 2185-1 qui énonce le principe selon lequel le pouvoir adjudicateur peut déclarer sans suite une procédure à tout moment pour motif d'intérêt général, l'intérêt général peut être constitué par des motifs juridiques et techniques ;

**VU** la consultation relative au marché à procédure adaptée concernant la maitrise d'oeuvre pour l'aménagement du centre technique municipal ;

**VU** le règlement de consultation fixant la date limite de réception des offres au mardi 22 mars 2022 à 11h ;

**VU** que les travaux du centre technique municipal doivent être reportés à l'exercice 2026;

**CONSIDÉRANT** que la prestation de maitrise d'oeuvre pour l'aménagement du centre technique municipal ne peut être exécutée au regard du report des travaux en 2026 ;

**CONSIDÉRANT** que le pouvoir adjudicateur a décidé de déclarer le marché à procédure adaptée de Prestation Intellectuelle relatif à la maitrise d'oeuvre pour l'aménagement du centre technique municipal sans suite ;

## ARRÊTE

**ARTICLE I** - Le marché à procédure adaptée de Prestation Intellectuelle relatif à la maitrise d'oeuvre pour l'aménagement du centre technique municipal), est déclaré sans suite pour cause de disparition de besoin du pouvoir adjudicateur.

**ARTICLE II** – L'ensemble des entreprises ayant remis une offre sera informé de cette décision.

**ARTICLE III** - La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Charlotte LIBERT-ALBANEL  
Maire de Vincennes  
Vice-présidente du Territoire  
Paris Est Marne & Bois  
"Formule Signataire"